

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 31 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

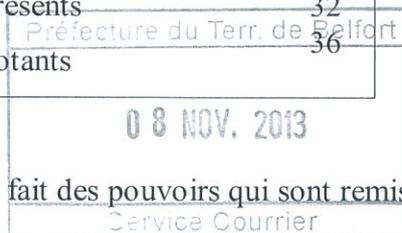
Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Alain BERGER, Josette BESSE, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires et Gilbert REBER et Patrice SCHWARTZENTRUBER membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Roland DAMOTTE, Denis BANDELIER, Gérard FESSELET, Francis GERARD, Claude GIRARD, Evelyne MANTEY, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER Roland DAMOTTE à Guy BOURQUIN Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Jean-Marc PELLETIER à Gilbert REBER, Cédric PERRIN à Bernard LIAIS.

Assistaient à la séance : Monsieur Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
24 octobre 2013	24 octobre 2013	En exercice	42
		Présents	32
		Votants	36



Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-07-13 – Budget annexe Gare de Delle-Avenants n°2 aux marchés de travaux pour la réhabilitation du bâtiment de la gare de Delle-Phase 1

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu la délibération n° 2013-02-12 portant sur l'attribution des marchés de travaux de la réhabilitation de la gare de Delle – phase 1 bâtiment

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 31 octobre 2013

Dans le cadre de sa compétence développement économique et afin d'accompagner la remise en service de la ligne Belfort - Delle, notre collectivité a décidé de réaménager le site de la gare de Delle afin d'y créer une véritable plateforme d'échange multimodale et de réhabiliter le bâtiment en y installant différents services et entreprises. Ainsi 13 marchés ont été attribués pour réhabiliter dans un premier temps le bâtiment.

Les travaux ont démarré le 29 avril dernier et sont en cours de finition. Des avenants sur 6 lots (lots 1, 3, 4, 9, 12 et 13) ont été validés lors du conseil du 19 septembre dernier. Différentes adaptations ou modifications ont dû être apportées sur certains lots. Ainsi :

Lots	Entreprises	Montant initial en € HT	Avenants en € HT	Objets des avenants
2 : maçonnerie – gros oeuvre	BM Concastri	50 366,10 €	+ 355,93 € soit + 0,71 %	Suppression des travaux de fermetures provisoires et de sciages d'allèges. Plus-values pour piquage et reprises de béton (caniveaux, seuil et montants) dans les cellules BEJ et notariale
4 : menuiseries extérieures	Dadeau	114 269,00 €	+ 270 € HT soit + 0,24 %	Ajout de 2 profilés aluminium au niveau porte d'accès quai
6 : menuiseries intérieures	SPCP - Negro	69 422,99 €	+ 1 134,88 € HT soit + 1,64 %	Pose de tablettes de fenêtres, modification de placards, pose de 2 portes CP 1/2 h, modification de la cloison basse épicerie
7 : isolation - cloisons - plâtre - peinture	Curti	52 918,40 €	+ 6 457,66 € HT soit + 12,20 %	Suppression des peintures sur radiateurs. Reprise en enduits d'allèges créées et de retraits, traitement de charpente.
10 : faux-plafonds	SPCP	16 446,50 €	+ 4 083 € HT soit + 24,83 %	Pose d'une ossature primaire pour faux-plafonds suite à démolition du lattis
12 : électricité	EIMI	47 100,63 €	+ 1 288,60 € HT soit + 12,63 %	Modification d'alimentation électrique des rideaux chauffants
Total des avenants 2 (pour information)			+ 13 590,07 € soit + 2,02 %	Montant initial tous lots (pour mémoire) : 691 743,96 € + HT
Total des avenants 1 et 2 (pour mémoire)			+ 32 908,70 € soit + 4,89 %	

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider les différents avenants ci-dessus présentés,**

- d'autoriser le Président à signer tout les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification le

Le Président,



Le Président,

